



Pâturage et risques parasitisme = une symbiose à 3 : prairie, ruminant, parasites

DUREE : 14 h soit 2 jour(s)

INTERVENANT : CORALIE AMAR, vétérinaire

Le mot Parasite vient du grecque ancien et signifie « vivre à côté de ». Les herbivores qui pâturent sont forcément confrontés à la question du parasitisme. Ces animaux ont coévolués depuis plusieurs millions d'années avec la faune du sol, bactéries, champignons et nématodes, en bonne entente et dans une symbiose bénéfique pour les uns et pour les autres.

Cette cohabitation, tantôt positive lorsqu'elle favorise l'immunité et l'adaptation, tantôt négative lorsque les animaux se voient débordés par certaines espèces dites parasites, nécessite un bon sens de l'observation, une connaissance des cycles parasitaires et de la dynamique des prairies.

L'objectif zéro parasite n'est ni souhaitable ni réalisable. Les molécules de synthèse utilisées depuis une soixantaine d'années de façon préventive ont montré leurs limites : apparition de résistances, affaiblissement globale du troupeau et perte de résistance des animaux face au parasitisme, toxicité pour l'environnement, les organismes terrestres et aquatiques et rémanence dans les sols.

Il est intéressant de prévenir les pathologies parasitaires par l'observation et la surveillance des animaux et des prairies ainsi que par la compréhension des mécanismes d'adaptation réciproque entre les vers et les ruminants. L'équilibre dynamique qui se met en place entre le ruminant et les différentes espèces de nématodes est nécessaire à l'immunisation des animaux. Mais cet équilibre est aussi conditionné par la pression de pâturage et la vitalité des prairies.

Nous allons étudier les différentes interactions et symbioses qui se mettent en place entre des herbivores, la prairie et les parasites, ainsi les conditions du maintien de cet équilibre.

OBJECTIFS

- Comprendre la notion d'approche globale des systèmes d'élevage.
- Identifier les principales espèces parasites des ruminants et les points principaux de leurs cycles de vie pour trouver le bon équilibre dans le troupeau.
- La symbiose prairie/ruminant : détecter les premiers signes de déséquilibre de la prairie par rapport à la conduite de pâturage, aux interventions effectuées sur la prairie ou les animaux.
- Comprendre l'impact des pratiques d'élevage dans l'établissement d'une cohabitation pacifique entre les ruminants et leurs parasites.
- Comprendre les mécanismes d'immunisation des ruminants face à leurs parasites.
- S'approprier les moyens de surveillance des animaux.
- En cas d'infestation massive, aider les animaux à retrouver un équilibre.

PROGRAMME

Module 1 (2h30) : Introduction à la symbiose herbivore /prairie, état des lieux des pratiques

Module 2 (2H30) : Focus sur les cycles parasitaires

Module 3 (2h) : Surveillance et méthode diagnostiques

Module 4 (4h) : Préserver l'équilibre ruminant/parasite

Module 5 (4h) : Préserver l'équilibre ruminant/prairie



METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Cours en salle : en alternance apports théoriques et études de cas concrets

Des exposés présentent les notions essentielles des différents sujets abordés dans une dynamique d'échanges et de réflexions partagées.

Echanges tout au long du stage

Des projections informatiques, des tableaux élaborés en salle, éclairent et soutiennent les thèmes développés.

QCM d'évaluation des acquis et des compétences en début et en fin de formation

Un document complet est remis à chaque participant.

Moyens matériels : pas de matériel spécifique requis

MODALITE D'EVALUATION

Quizz en début et fin de formation pour évaluer le niveau d'acquisition.

Bilan oral en fin de formation et questionnaire de satisfaction

TARIFS

Stagiaire non contributeur VIVEA : 140 € la journée

Stagiaire contributeur VIVEA : possibilité de prise en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel

Tous les paiements s'effectuent par chèque.

Un chèque de caution de 100 € par jour est exigé à l'inscription. Il est rendu en fin de formation

En cas de difficultés financières, veuillez contacter le secrétariat

PUBLICS

Tous les éleveurs agriculteurs installés ou en cours d'installation, aux porteurs de projets en ordre de cotisations MSA pour VIVEA ainsi qu'aux salariés et techniciens agricoles.

PRE REQUIS

Aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En présentiel

Délivrance d'une attestation de formation

Groupe de 8 personnes minimum pour que la formation puisse démarrer, maximum 15 personnes

Pour inscription : elles sont recommandées au minimum un 15 jours avant la date prévue.

Calendrier et formulaire d'inscription disponible sur notre site www.odfi-zoneverte.com

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le GIE Zone Verte se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de stagiaires est insuffisant et/ou trop important

Nous contacter pour plus d'information

Retrouvez nos conditions générales de formation et notre règlement intérieur en ligne sur www.odfi-zoneverte.com/nos-formations/FAQ-formations

CONTACT

Adresse internet : zoneverte@giezoneverte.com

Responsable administrative et formation : Mme DALVARD Céline TEL : 03 84 66 13 17 de 9h à 12h le mardi et le jeudi.

Courrier : 32 Grande rue 39600 Arbois

Si vous êtes en situation d'handicap, n'hésitez pas à contacter Mme Dalvard Céline afin de connaître les modalités d'accueil possible

Formation financée par

